

N° au catalogue 81-595-M
ISSN 2818-7636
ISBN 978-0-660-78101-3

Série de documents de recherche sur l'éducation, l'apprentissage et la formation

Ratios financiers pour les universités : une étude de faisabilité

par Andrija Popovic, Christopher Matias, Aisha Ali et André Lebel

Date de diffusion : le 9 octobre 2025



Statistique
Canada

Statistics
Canada

Canada

Comment obtenir d'autres renseignements

Pour toute demande de renseignements au sujet de ce produit ou sur l'ensemble des données et des services de Statistique Canada, visiter notre site Web à www.statcan.gc.ca.

Vous pouvez également communiquer avec nous par :

Courriel à infostats@statcan.gc.ca

Téléphone entre 8 h 30 et 16 h 30 du lundi au vendredi aux numéros suivants :

- | | |
|---|----------------|
| • Service de renseignements statistiques | 1-800-263-1136 |
| • Service national d'appareils de télécommunications pour les malentendants | 1-800-363-7629 |
| • Télécopieur | 1-514-283-9350 |

Normes de service à la clientèle

Statistique Canada s'engage à fournir à ses clients des services rapides, fiables et courtois. À cet égard, notre organisme s'est doté de normes de service à la clientèle que les employés observent. Pour obtenir une copie de ces normes de service, veuillez communiquer avec Statistique Canada au numéro sans frais 1-800-263-1136. Les normes de service sont aussi publiées sur le site www.statcan.gc.ca sous « Contactez-nous » > « [Normes de service à la clientèle](#) ».

Note de reconnaissance

Le succès du système statistique du Canada repose sur un partenariat bien établi entre Statistique Canada et la population du Canada, les entreprises, les administrations et les autres organismes. Sans cette collaboration et cette bonne volonté, il serait impossible de produire des statistiques exactes et actuelles.

Publication autorisée par la ministre responsable de Statistique Canada

© Sa Majesté le Roi du chef du Canada, représenté par la ministre de l'Industrie, 2025

L'utilisation de la présente publication est assujettie aux modalités de l'[entente de licence ouverte](#) de Statistique Canada.

Une [version HTML](#) est aussi disponible.

This publication is also available in English.

Ratios financiers pour les universités : une étude de faisabilité

Par **Andrija Popovic, Christopher Matias, Aisha Ali et André Lebel**

Introduction

L'environnement financier et économique dans lequel les universités canadiennes mènent leurs activités a évolué au cours des 20 dernières années, marquées par la récession de 2008-2009, la pandémie de COVID-19 et la dépendance accrue à l'égard des frais de scolarité des étudiants internationaux en tant que source de revenus. Au cours des exercices financiers 2020-2021 et 2021-2022, les universités ont été contraintes, sous l'effet de la pandémie, de passer rapidement à des environnements d'apprentissage virtuel et de gérer plus rigoureusement leurs dépenses afin d'atténuer les éventuelles pertes de revenus issus des droits de scolarité en raison des restrictions de voyage qui touchaient les étudiants internationaux. La pression supplémentaire causée par la fermeture des services sur le campus et le fonctionnement des résidences à plus faible capacité s'est aussi fait sentir sur d'autres sources de revenus¹.

Plusieurs phénomènes ont eu une incidence sur les finances des universités canadiennes. On a d'ailleurs pu le constater pendant la pandémie, en février 2021, lorsque l'Université Laurentienne a dû restructurer ses activités afin de demeurer financièrement viable. Après la pandémie, la hausse de l'inflation a imposé une pression sur les coûts aux universités. En janvier 2024, le gouvernement fédéral [a annoncé la mise en place d'un plafond sur le nombre de permis d'études](#), qui se fera sentir sur les finances des universités au cours de l'exercice financier 2024-2025 et des années suivantes. Étant donné cet environnement budgétaire en évolution rapide, les données financières de l'Enquête sur l'information financière des universités (IFUNI) peuvent illustrer les pressions financières auxquelles les universités pourraient être exposées.

Objectif

La présente étude de faisabilité calcule les ratios financiers pour les universités au moyen de l'enquête IFUNI de Statistique Canada. Ces ratios, qui utilisent des données financières normalisées de l'enquête IFUNI, permettent d'établir des comparaisons d'un établissement à l'autre au fil du temps. Ils mesureront la dépendance à l'égard du financement de sources privées et publiques, la proportion des dépenses allouée aux traitements et salaires, les dépenses liées aux bourses ainsi que d'autres dépenses et revenus financiers fixes et variables importants. L'analyse se basera sur la taille de l'université, sur le fait qu'elle soit membre ou non de U15 Canada et sur son statut d'établissement qui offre principalement une formation de premier cycle ou de cycle supérieur. L'analyse fera ressortir les caractéristiques des universités qui sont associées à des pressions ou à des dépendances financières précises. Les résultats indiqueront les changements aux ratios avant, pendant et après la pandémie, notamment les répercussions sur les finances des universités comme le soutien accru du gouvernement fédéral aux projets de recherche, les fermetures de campus, la baisse du nombre d'étudiants internationaux et les gains record de revenu tiré d'intérêts.

Méthodologie

Le choix des ratios financiers a été fait principalement à partir de Klynveld, Peat, Marwick et Goerdeler (KPMG) (2002) dans la publication intitulée *Ratio Analysis in Higher Education*², une référence largement utilisée et reconnue pour les indicateurs financiers des universités. D'autres sources ont également été utilisées à titre de références, y compris la Higher Education Statistics Agency du Royaume-Uni³, la Tertiary Education Quality and Standards Agency de l'Australie⁴ et un rapport financier du ministère de l'Éducation, des Compétences et de l'Emploi du gouvernement australien⁵.

1. [Les répercussions de la pandémie de COVID-19 sur les finances des universités pour l'exercice financier 2020-2021](#)
2. [Ratio Analysis in Higher Education: New Insights for Leaders of Public Higher Education](#)
3. [Key Financial Indicators \(KFIs\)](#)
4. [Key financial metrics on Australia's higher education sector](#)
5. [Universities' financial performance in 2019](#)

Ces ratios situent les données financières de l'enquête IFUNI dans leur contexte et permettent de visualiser les tendances au fil du temps. Compte tenu de l'environnement budgétaire difficile et en évolution rapide, les universités doivent et devront composer avec des pressions financières qu'il faut surveiller. Ces indicateurs peuvent permettre de comprendre la capacité des universités à gérer leurs revenus et dépenses en cette période d'évolution rapide de l'économie. Ils montrent aussi les vulnérabilités que peuvent présenter certains types d'universités afin que des mesures correctives soient prises pour atténuer les pressions financières futures. La présente analyse utilise des données financières qui n'auront pas été touchées par le plafond actuel sur le nombre d'étudiants internationaux au Canada.

Selon sa définition la plus élémentaire, un indicateur financier est un calcul effectué au moyen de valeurs numériques provenant d'un état des résultats ou d'un bilan afin d'obtenir des renseignements supplémentaires sur la structure et la viabilité financières d'un établissement. Il peut être difficile d'utiliser des registres et des états financiers publics, car, même si les établissements respectent les principes comptables acceptables standard, chacun d'eux présente souvent de façon différente ses états des résultats. Étant donné que certains établissements présentent des postes détaillés alors que d'autres les regroupent, il est impossible d'établir des ratios financiers comparables d'une université à l'autre.

L'enquête IFUNI, qui est axée sur les fonds, uniformise les postes et rend les écritures comptables comparables d'un établissement à l'autre. Par exemple, certains établissements peuvent regrouper certains revenus alors que d'autres peuvent déclarer leurs revenus et leurs dépenses de façon plus détaillée. L'enquête IFUNI désagrège les postes et regroupe d'autres éléments comme les écritures comptables et les concepts financiers présentés dans un état des résultats pour produire un format normalisé et comparable. À l'heure actuelle, les postes des bilans ne sont pas uniformisés.

Ces ratios seront analysés par rapport à diverses caractéristiques comme la taille de l'université (définie selon le revenu⁶), ainsi que le fait que les universités soient membre ou non de [U15 Canada](#) et leur statut d'établissement de formation de premier cycle ou de cycle supérieur (selon la proportion d'étudiants à temps plein⁷). Les universités sont des établissements hétérogènes et ces caractéristiques ont été choisies afin de regrouper les établissements en groupes communs aux fins de comparaison. Les plus grandes universités réalisent des économies d'échelle par rapport aux plus petites, et les universités membres de U15 Canada et de cycle supérieur mettent probablement davantage l'accent sur la recherche et la publication que celles de premier cycle, qui se concentrent surtout sur l'enseignement.

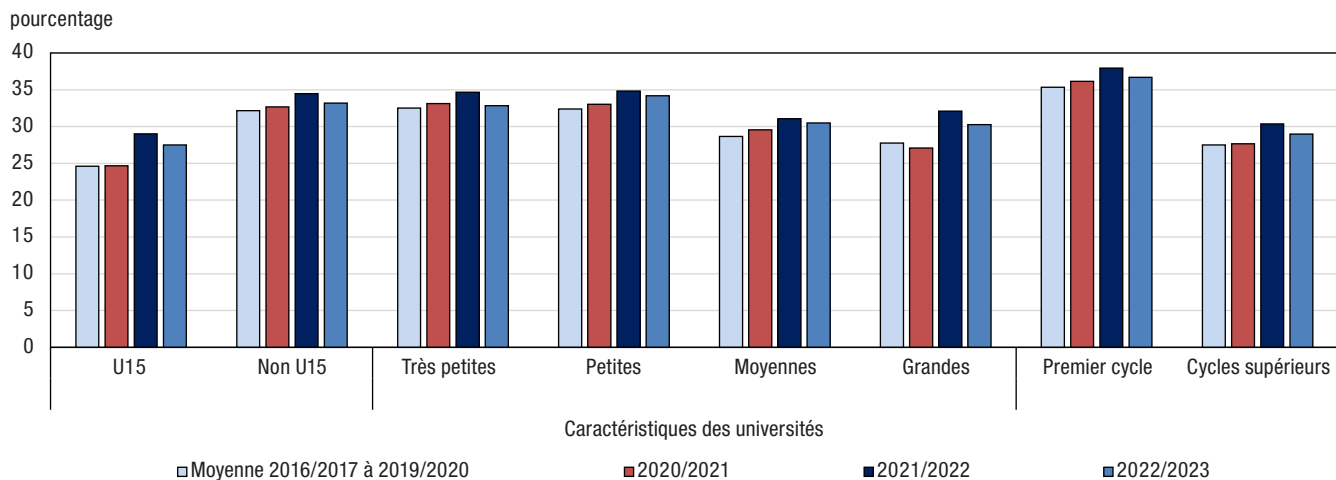
Les ratios financiers sélectionnés utilisaient les principales sources de revenus et de dépenses de l'enquête IFUNI afin de mesurer les secteurs où les universités peuvent s'exposer à des pressions financières s'il y avait des changements dans l'inscription d'étudiants ou le financement provincial ou territorial et d'autres répercussions pouvant se faire sentir sur les activités des universités. En particulier, ils mesurent la dépendance des revenus des universités à l'égard de sources publiques et privées, la proportion de coûts fixes en tant que pourcentage des revenus, le niveau de ressources financières consacrées à la recherche et la marge d'exploitation en mesurant les recettes et les dépenses d'exploitation.

Ratio de financement des frais de scolarité

Le ratio de financement des frais de scolarité mesure la proportion des revenus tirés des frais de scolarité en tant que pourcentage du revenu total, qui peut être utilisé sans restriction pour engager différents coûts opérationnels comme les salaires et traitements, les services publics, les réparations et le remboursement de l'intérêt sur les prêts. Le ratio de financement des frais de scolarité mesure aussi indirectement la dépendance d'une université à l'égard de l'inscription d'étudiants, particulièrement d'étudiants internationaux, qui paient souvent des frais de scolarité pouvant être quatre fois plus élevés que ceux que paient les étudiants canadiens. Ce ratio est calculé comme suit : $\text{ratio de financement des frais de scolarité} = (\text{total des revenus tirés des frais de scolarité} / \text{revenu total})$.

6. La définition se fondait sur le total des revenus nominaux de 2020-2021. Les très petites universités avaient des revenus de moins de 100 millions de dollars, les petites, de 100 millions à moins de 250 millions, les moyennes, de 250 millions à moins de 1 milliard, et les grandes, de 1 milliard ou plus.

7. Les universités de premier cycle étaient définies comme celles dont le corps étudiant à temps plein était composé de moins de 10 % d'étudiants de cycle supérieur. Dans les cas où il n'y avait aucun renseignement sur le nombre d'inscriptions, on a consulté le site Web de l'université et analysé le point de mire de ses programmes afin de prendre une décision.

Graphique 1**Ratio de financement des frais de scolarité par caractéristiques des universités**

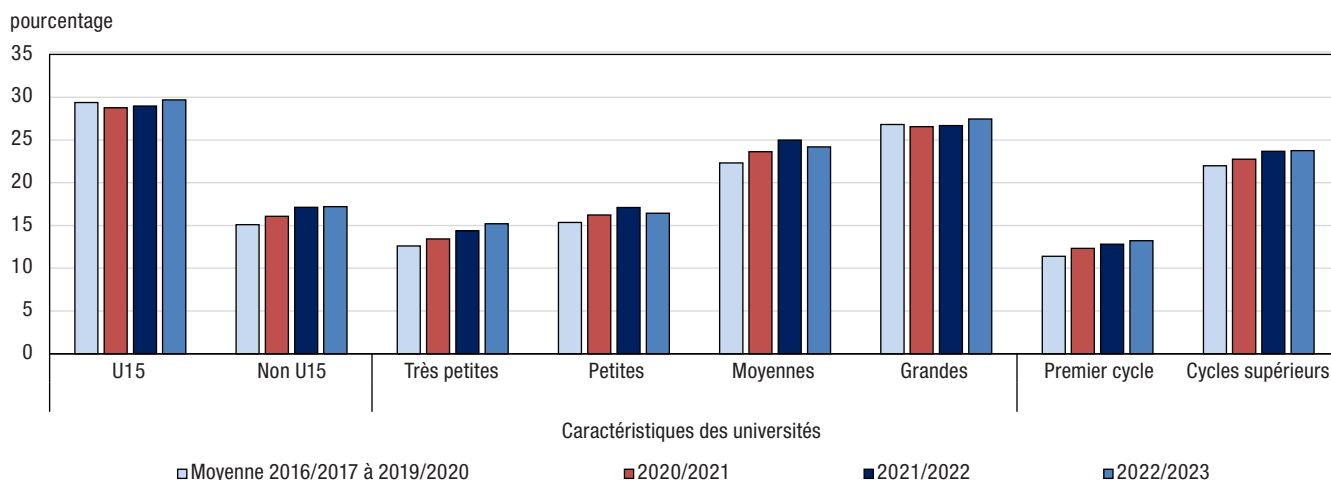
Source : Enquête sur l'information financière des universités (IFUNI).

Le ratio de financement des frais de scolarité a augmenté de façon constante dans toutes les caractéristiques des universités. Il a atteint un sommet en 2021-2022 avant de baisser légèrement en 2022-2023. En 2022-2023, il était supérieur de 5,7 points de pourcentage pour les universités non membres de U15 Canada que pour les universités membres, inférieur de 2,6 points de pourcentage pour les grandes universités par rapport aux très petites universités, et inférieur de 7,7 points de pourcentage pour les universités de cycle supérieur par rapport aux universités de premier cycle (graphique 1). En 2020-2021 et en 2022-2023, le revenu d'intérêt tiré des placements en tant que proportion du revenu total a augmenté. Cette augmentation a donné lieu à une baisse de la proportion du financement des frais de scolarité dans le revenu total. Le revenu d'intérêt peut varier d'une année à l'autre et avoir une incidence sur la proportion d'autres sources de revenus. En général, les universités plus petites, non membres de U15 Canada et de premier cycle dépendent davantage des frais de scolarité en tant que source de revenus. Compte tenu de l'augmentation rapide des frais de scolarité et de l'afflux d'étudiants internationaux, qui paient des frais de scolarité pouvant être quatre fois plus élevés que ceux que paient les étudiants canadiens, ce ratio a augmenté et les revenus tirés des frais de scolarité ont augmenté en tant que proportion du revenu total par rapport à d'autres sources. À la lumière des changements récemment apportés par le gouvernement fédéral au programme des étudiants internationaux, [le Conseil des universités de l'Ontario prévoit des pertes financières](#) (en anglais seulement) au cours de l'exercice financier 2024-2025. Les données pour l'exercice financier 2024-2025 seront disponibles à l'été 2026. Selon les prévisions, ces pertes devraient augmenter au cours de l'année suivante, ce qui aura sans doute une incidence sur le ratio des frais de scolarité de bon nombre d'universités en Ontario et d'autres universités qui dépendent considérablement des frais de scolarité des étudiants internationaux.

Taux de remise sur les frais de scolarité

Le taux de remise sur les frais de scolarité mesure le ratio des bourses, subventions et prix internes remis par l'université par rapport au revenu total tiré des frais de scolarité. Les remises sur les frais de scolarité sous la forme de subventions, de bourses et de prix rendent les universités plus abordables pour les étudiants, car elles réduisent directement le montant de frais de scolarité que les étudiants paient. Contrairement aux prêts et bourses fédéraux, provinciaux ou territoriaux, les bourses, subventions et prix remis par les universités sont des paiements que l'établissement lui-même verse directement aux étudiants. Les universités qui ont les moyens d'offrir des incitatifs financiers plus généreux peuvent attirer davantage d'étudiants. Étant donné que les bourses, subventions et prix internes ne représentent qu'une fraction du total des frais de scolarité payés par les étudiants, il est avantageux pour la plupart des universités d'offrir ces incitatifs financiers. Ce ratio est calculé comme suit : $\text{taux de remise sur les frais de scolarité} = (\text{total des bourses, subventions et prix internes payés} / \text{total des revenus tirés des frais de scolarité})$.

Graphique 2
Taux de remise sur les frais de scolarité par caractéristiques des universités



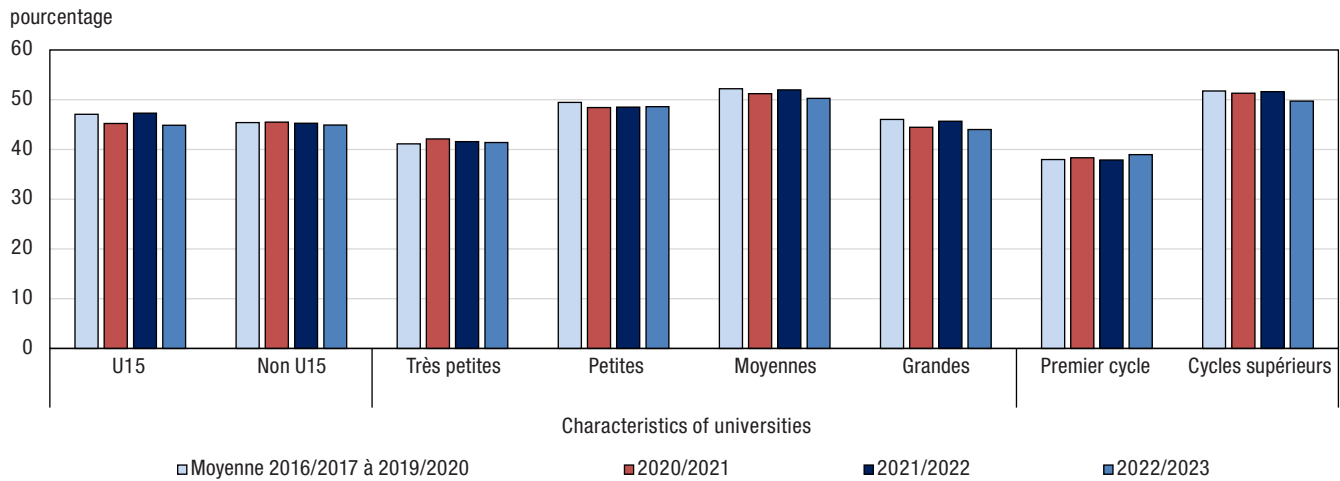
Source : Enquête sur l'information financière des universités (IFUNI).

En général, le taux de remise sur les frais de scolarité a augmenté pour toutes les universités sauf les petites et les moyennes depuis le début de la pandémie. Pour 2022-2023, le taux de remise sur les frais de scolarité était supérieur de 12,5 points de pourcentage pour les universités membres de U15 Canada que pour les universités non membres, supérieur de 12,3 points de pourcentage pour les grandes universités par rapport aux très petites universités, et supérieur de 10,5 points de pourcentage pour les universités de cycle supérieur par rapport aux universités de premier cycle (graphique 2). Ces résultats sont conformes aux activités des universités plus grandes, membres de U15 Canada et de cycle supérieur, qui ont généralement des revenus plus élevés, ce qui leur permet d'offrir des incitatifs financiers plus généreux aux étudiants.

Ratio du financement public

Le ratio du financement public mesure surtout la dépendance d'une université aux budgets provinciaux et territoriaux alloués à l'éducation et à d'autres sources de financement public (p. ex. le gouvernement fédéral et les administrations municipales). Le financement public provincial et territorial, à moins qu'il ne soit lié à un projet ou à une activité en particulier, est non affecté et il peut donc être utilisé pour payer des salaires, des avantages sociaux et des services publics, ainsi que pour financer d'autres activités générales et discrétionnaires de l'université. Ce ratio est calculé comme suit : $\text{ratio du financement public} = (\text{total des revenus provenant des gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux et des administrations municipales} / \text{revenu total})$.

Graphique 3
Ratio du financement public par caractéristiques des universités



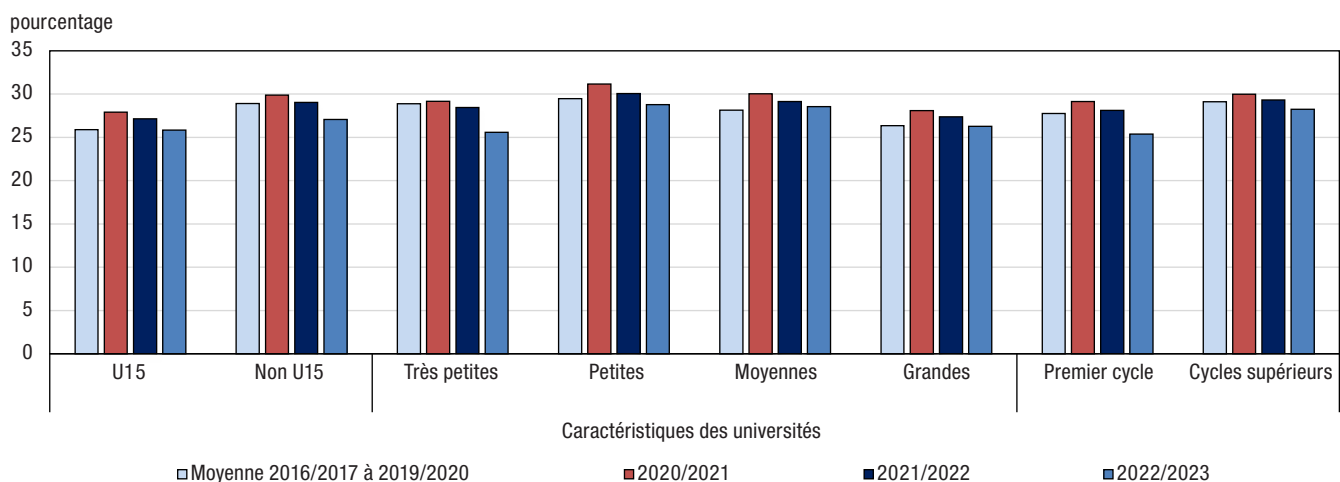
Source : Enquête sur l'information financière des universités (IFUNI).

En général, le ratio du financement public est demeuré relativement stable au cours des trois derniers exercices financiers. En 2022-2023, le ratio du financement public était semblable pour les universités membres et non membres de U15 Canada, le plus élevé pour les universités moyennes (50,8 %) et supérieur de 10,8 points de pourcentage pour les universités de cycle supérieur que pour celles de premier cycle (graphiques 3).

Ratio du salaire des enseignants

Le ratio du salaire des enseignants mesure le total des salaires versés aux enseignants, hormis les avantages sociaux, en tant que pourcentage des dépenses totales. Les salaires et traitements totaux, incluant les salaires du personnel non enseignant, représentent la dépense d'exploitation la plus importante des universités canadiennes : en 2022-2023, ils constituaient 60,4 % des dépenses totales des universités. Les salaires des enseignants sont la plus importante composante des salaires et traitements et représentent près de la moitié de l'ensemble des dépenses liées à la rémunération. Ce ratio est calculé comme suit : ratio du salaire des enseignants = (total des salaires des enseignants, hormis les avantages sociaux / dépenses totales).

Graphique 4
Ratio de salaire des enseignants par caractéristiques des universités



Source : Enquête sur l'information financière des universités (IFUNI).

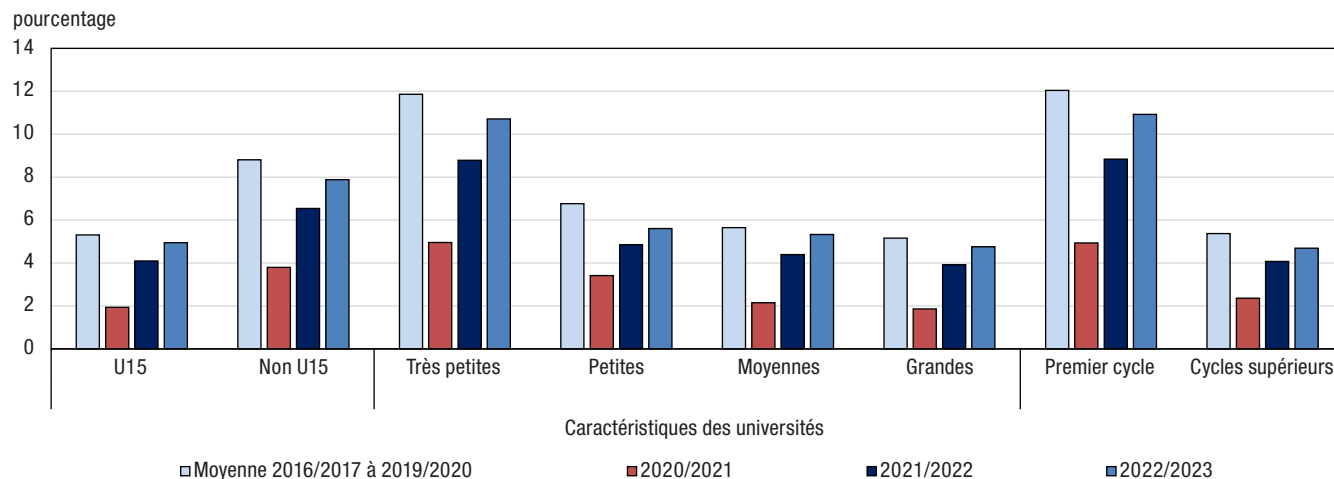
Pour l'exercice financier 2022-2023, le ratio du salaire des enseignants était supérieur de 1,2 point de pourcentage pour les universités non membres de U15 Canada que pour celles membres, le plus élevé pour les petites universités (28,8 %) et supérieur de 2,9 points de pourcentage pour les universités de cycle supérieur que pour celles de premier cycle (graphiques 4). Depuis 2021-2022, le ratio du salaire des enseignants a de façon générale baissé pour tous les types d'universités. Un ratio du salaire des enseignants qui baisse au fil du temps, en supposant un nombre d'inscriptions relativement stable, peut indiquer qu'il faut investir dans de nouvelles ressources en enseignement. Un ratio qui augmente, sans être accompagné d'une hausse stable des revenus, peut exercer des pressions financières sur une université et la mener à réduire ses dépenses ailleurs ou à augmenter ses revenus. En général, les salaires des enseignants sont fixes et les universités dont les dépenses en enseignements sont importantes peuvent éprouver des difficultés financières si leurs revenus d'exploitation tirés du financement public ou des frais de scolarité diminuent. Les traitements ont tendance à être stables et ne sont négociés qu'après plusieurs années. Depuis 2020-2021, d'autres éléments de dépenses, comme les services publics, ont connu une hausse plus rapide que les salaires des enseignants en raison des pressions inflationnistes. Cette situation a donné lieu à une baisse de la proportion des salaires des enseignants dans les dépenses totales.

Ratio des revenus auxiliaires

Le ratio des revenus auxiliaires mesure la dépendance à l'égard des revenus tirés de la vente de produits et services qui ne font pas partie des activités de base d'une université. Parmi les exemples d'activités commerciales auxiliaires, notons les librairies, les cafétérias, les stationnements du campus, les bibliothèques et divers services aux étudiants. Il s'agit généralement d'entreprises sur le campus qui offrent aux étudiants un accès pratique à des produits et services. Ce ratio est calculé comme suit : $\text{ratio des revenus auxiliaires} = (\text{total des revenus auxiliaires} / \text{revenu total})$.

Graphique 5

Ratio des revenus auxiliaires par caractéristiques des universités



Source : Enquête sur l'information financière des universités (IFUNI).

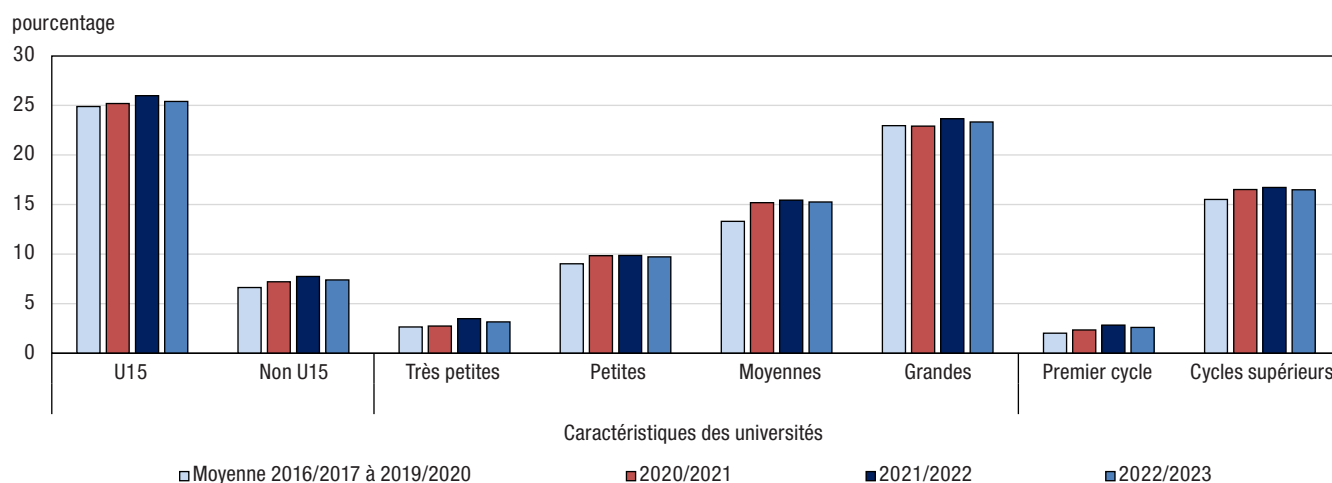
Au cours de la première année de la pandémie, en 2020-2021, le ratio des revenus auxiliaires a considérablement baissé pour tous les types d'universités en raison de la fermeture des activités sur les campus. Au cours des deux années suivant l'exercice 2020-2021, les revenus auxiliaires se sont rétablis et le ratio des revenus auxiliaires s'est donc rapproché de la moyenne quinquennale d'avant la pandémie. En 2022-2023, le ratio des revenus auxiliaires était supérieur de 3,8 points de pourcentage pour les universités non membres de U15 Canada que pour les universités membres, supérieur de 6,0 points de pourcentage pour les très petites universités que pour les grandes, et supérieur de 6,2 points de pourcentage pour les universités de premier cycle que pour celles de cycle supérieur (graphique 5). La pandémie a donné lieu à une baisse du ratio des revenus auxiliaires pour toutes les catégories d'universités, mais elle a eu une incidence générale importante sur les universités non membres de U15 Canada, plus petites et de premier cycle.

Ratio du financement de la recherche

Le ratio du financement de la recherche mesure la proportion des revenus d'une université alloués aux activités de recherche universitaire dans le revenu total. En général, une université qui souhaite attirer un corps professoral de premier plan en recherche, des étudiants de cycle supérieur et des subventions gouvernementales tentera de maintenir un budget de recherche relativement élevé. Les universités de premier cycle se concentrent davantage sur l'enseignement et les cours magistraux; la recherche peut ne pas être une activité de base essentielle. Par conséquent, le ratio du financement de la recherche peut ne pas être aussi crucial à leurs activités. Ce ratio est calculé comme suit : $\text{ratio du financement de la recherche} = (\text{revenu réservé à la recherche commanditée} / \text{revenu total})$.

Graphique 6

Ratio du financement de la recherche par caractéristiques des universités



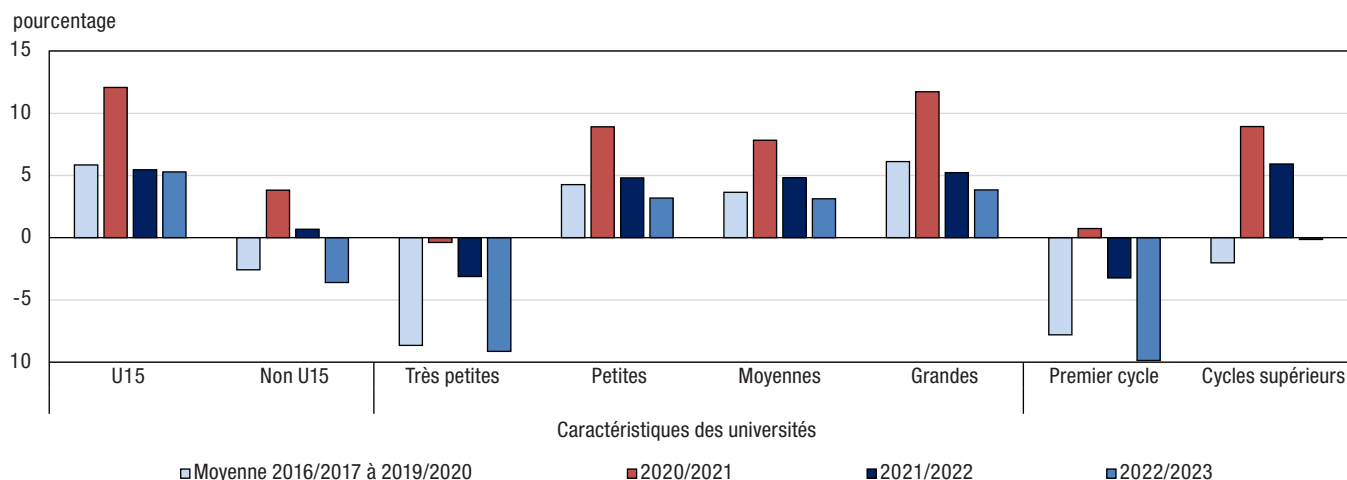
Source : Enquête sur l'information financière des universités (IFUNI).

Depuis avant la pandémie, le ratio du financement de la recherche a peu changé dans toutes les caractéristiques des universités. Bien que le gouvernement fédéral ait versé un financement supplémentaire de 416 millions de dollars pendant la pandémie à l'appui des activités de recherche, cette augmentation n'était pas assez importante pour influencer ce ratio. En 2022-2023, le ratio du financement de la recherche était supérieur de 18,0 points de pourcentage pour les universités membres de U15 Canada que pour les universités non membres, supérieur de 20,2 points de pourcentage pour les grandes universités que pour les très petites, et supérieur de 13,9 points de pourcentage pour les universités de cycle supérieur que pour celles de premier cycle (graphique 6). Les écarts considérables dans les ratios illustrent clairement la variation des activités de base des universités en fonction de leurs caractéristiques. Les universités membres de U15 Canada, plus grandes et de cycle supérieur consacrent beaucoup plus de leurs revenus et de leurs opérations à des activités de recherche.

Ratio de la marge d'exploitation

Le ratio de la marge d'exploitation mesure l'excédent ou le déficit en tant que pourcentage des recettes d'exploitation. Un ratio positif indiquerait qu'un établissement a suffisamment de recettes d'exploitation pour couvrir ses dépenses, tandis qu'un ratio négatif signifierait que l'établissement n'a pas généré suffisamment de fonds pour s'acquitter de ses responsabilités. En général, le ratio devrait être positif, ce qui indiquerait que l'université n'a pas besoin d'emprunter des fonds ou d'épuiser ses réserves de liquidité pour financer ses activités de base. Ce ratio est calculé comme suit : $\text{ratio de la marge d'exploitation} = ((\text{total des recettes d'exploitation} - \text{total des dépenses d'exploitation}) / \text{total des recettes d'exploitation})$.

Graphique 7
Ratio de la marge d'exploitation par caractéristiques des universités



Source : Enquête sur l'information financière des universités (IFUNI).

Le ratio de la marge d'exploitation peut généralement varier d'une année à l'autre; une marge d'exploitation négative une année ne signifie pas nécessairement qu'un établissement est en difficulté financière. En 2020-2021, les établissements ont connu un assez bon rendement au chapitre de la rentabilité. Bon nombre d'universités ont diminué leurs dépenses d'exploitation et restructuré leurs activités en prévision des pertes de revenus attribuables à la pandémie. En outre, les universités ont généré des revenus d'intérêt d'un sommet inégalé, ce qui a contribué à l'augmentation des revenus par rapport aux dépenses. En 2022-2023, les universités non membres de U15 Canada, très petites et de premier cycle affichaient un ratio de la marge d'exploitation moyen négatif. Même si ce ratio ne signifie pas à lui seul une crise financière immédiate, il s'agit d'une mesure importante afin d'exercer une surveillance au fil du temps pour chaque établissement. Un ratio de la marge d'exploitation systématiquement négatif et élevé peut indiquer qu'un établissement est incapable de payer ses dépenses de base sans augmenter la charge de sa dette ou puiser dans ses réserves de liquidité.

Dynamique provinciale

Les caractéristiques des universités sont importantes pour obtenir la plupart des ratios financiers, mais chaque province élabore sa propre politique publique et son propre modèle de financement des universités. Cela peut avoir une incidence sur les opérations financières des universités et sur les ratios de financement public et de financement des frais de scolarité de certaines d'entre elles. Au Canada, le financement public a diminué pour passer d'un sommet de 60,7 % en 2008-2009 à 44,8 % en 2022-2023, en grande partie sous l'effet des tendances constatées en Ontario. Dans cette province, le financement public est passé de 54,3 % en 2008-2009 à 32,5 % en 2022-2023 et, comme il s'agit de la plus grande province du pays, elle a fait baisser la moyenne canadienne. Les trois provinces et territoires qui affichent les taux de financement public les plus élevés sont le Yukon (83,3 %), le Québec (64,1 %) et Terre-Neuve-et-Labrador (59,7 %). Les trois provinces pour lesquelles la proportion du revenu total provenant des frais de scolarité est la plus élevée sont l'Ontario (41,0 %), la Nouvelle-Écosse (33,3 %) et la Colombie-Britannique (33,1 %).

En janvier 2024, [Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada \(IRCC\)](#) a instauré un ensemble de mesures visant à réduire le nombre d'étudiants internationaux entrant au Canada en imposant un plafond sur le nombre de demandes de permis d'études. Ainsi, 35 % moins de permis ont été délivrés en 2024 qu'en 2023 et on s'attendait à une diminution supplémentaire de 10 % en 2025 avant d'atteindre le statu quo en 2026. Ces mesures s'inscrivent dans un effort plus vaste visant à réduire la proportion de résidents non permanents au Canada.

Étant donné que des plafonds ont été établis pour chaque province et chaque territoire et pondérés en fonction de la population, les baisses seront beaucoup plus importantes dans les provinces où la population d'étudiants internationaux a le plus augmenté, particulièrement en Ontario et en Colombie-Britannique. Par conséquent, certaines provinces et certains territoires pourraient accueillir davantage d'étudiants en 2024 qu'en 2023, tandis que d'autres verraient leur nombre de nouveaux étudiants diminuer.

Les universités qui comptent davantage sur les frais de scolarité et particulièrement sur les étudiants internationaux seront les plus touchées. À l'inverse, le Yukon, le Québec et Terre-Neuve-et-Labrador, qui comptent davantage sur le financement public, pourraient être moins touchés par une baisse des inscriptions d'étudiants internationaux. Ces changements en matière de politique pourraient se faire sentir sur d'autres ratios à mesure que les universités rajustent leur façon de gérer leurs finances. C'est dans les données de l'exercice financier 2024-2025, qui devraient être diffusées à l'été 2026, que l'on constatera les premières répercussions de ce changement en matière de politique sur les revenus des universités et possiblement sur certains ratios financiers.

Résumé

Les indicateurs présentés dans le présent article se fondaient sur les données sur les revenus et les dépenses tirées de l'enquête IFUNI. Selon la nature du ratio, les résultats peuvent varier en fonction de la taille de l'université, du fait qu'elle soit membre ou non du U15 Canada et de son statut d'établissement qui offre principalement une formation de cycle supérieur ou de premier cycle. Dans certains cas, la province où se trouve une université peut indiquer si elle est davantage (p. ex. au Québec) ou moins (p. ex. en Ontario) financée par l'État. En général, les universités plus grandes, membres de U15 Canada et de cycle supérieur ont tendance à avoir des revenus relativement plus élevés pour la recherche, un taux de remise sur les frais de scolarité plus élevé et une dépendance moindre envers les revenus auxiliaires. D'autres indicateurs, comme le ratio du salaire des enseignants, sont en grande partie semblables et stables au fil du temps et dans toutes les caractéristiques des universités.

La pandémie a eu une grande incidence sur les ratios des revenus auxiliaires et de la marge d'exploitation. Lors de la fermeture des universités, le ratio des revenus auxiliaires a diminué pour les plus petites d'entre elles, qui dépendent beaucoup plus des activités commerciales secondaires et majoritairement menées sur le campus pour générer des revenus supplémentaires. Le changement récent apporté à la politique en ce qui concerne la restriction relative au nombre d'étudiants internationaux aura probablement une incidence financière au cours de l'exercice financier 2024-2025 et des années subséquentes. Les résultats obtenus pour le ratio de dépendance aux frais de scolarité indiquent que cette politique pourrait avoir une influence plus marquée sur les revenus de certaines universités situées en Alberta, en Colombie-Britannique et en Ontario. Étant donné la nature hétérogène des universités dans les provinces et les territoires, le calcul d'un ratio au niveau provincial se limite à la mesure d'une tendance centrale, ce qui ne reflète pas ce qui se passe au niveau de l'établissement.

Même s'il est possible d'établir des comparaisons entre universités parmi les établissements qui mènent des activités semblables et dont les structures financières se ressemblent, il est plus approprié de surveiller les indicateurs en tandem et au fil du temps pour une université en particulier. Si deux universités ont des résultats très divergents d'une année à l'autre, on pourrait conclure à tort que l'une se trouve dans une meilleure situation financière sans examiner plusieurs indicateurs ensemble au fil du temps et la nature des opérations pour chaque université.